
États financiers de Le Musée McCord Stewart

31 mars 2021

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	3
État de la situation financière.....	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires.....	6-16

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
Le Musée McCord Stewart

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Le Musée McCord Stewart (le « Musée »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Musée conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Musée à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Musée ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Musée.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Musée.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Musée à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Musée à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 14 juin 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125888

Le Musée McCord Stewart

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 mars 2021

		2021				2020	
Notes	Fonds de fonctionnement	Fonds de projet spécial	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Produits							
Gouvernement du Québec	3	4 208 518	7 419	95 752	—	4 311 689	4 164 438
Gouvernement du Canada	4	2 453 426	—	14 672	—	2 468 098	26 682
Autres subventions	5	81 881	—	—	—	81 881	69 635
Conseil des arts de Montréal		138 437	—	—	—	138 437	140 666
Ville de Montréal		55 866	—	—	—	55 866	44 250
Subventions de La Fondation Macdonald Stewart	16	943 001	—	—	—	943 001	1 300 000
Subventions de La Fondation du Musée McCord	16	1 320 848	—	3 427	—	1 324 275	2 365 413
Revenus de placement		105 400	—	—	—	105 400	73 078
Services aux visiteurs		217 229	—	—	—	217 229	499 920
Admissions		213 945	—	—	—	213 945	783 867
Commandites		29 985	—	—	—	29 985	143 692
Location	6	15 448	—	—	—	15 448	270 581
Autres		26 562	—	—	—	26 562	61 058
		9 810 546	7 419	113 851	—	9 931 816	9 943 280
Charges							
Administration		1 715 058	2 500	—	—	1 717 558	1 676 054
Services aux visiteurs		381 690	—	—	—	381 690	727 739
Intérêts sur la dette à long terme		—	15 220	30 322	—	45 542	50 572
Immeuble et sécurité		1 681 856	—	—	—	1 681 856	1 713 216
Collections	2	1 563 351	—	—	—	1 563 351	1 641 204
Action éducative, citoyenne et culturelle		696 314	—	—	—	696 314	952 245
Expositions		1 261 121	—	—	—	1 261 121	1 641 008
Marketing et communications		1 182 009	—	—	—	1 182 009	1 425 162
Amortissement d'immobilisations		—	—	271 328	—	271 328	220 052
		8 481 399	17 720	301 650	—	8 800 769	10 047 252
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant l'élément suivant		1 329 147	(10 301)	(187 799)	—	1 131 047	(103 972)
Variation de la juste valeur des placements		229 509	—	—	—	229 509	(140 187)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		1 558 656	(10 301)	(187 799)	—	1 360 556	(244 159)
Soldes de fonds au début		200 307	(294 207)	3 187 263	1 584 849	4 678 212	4 922 371
Réserve affectée à l'interne	7	(650 000)	—	650 000	—	—	—
Virements interfonds	7	(523 483)	—	523 483	—	—	—
Virements interfonds	7	(324 553)	—	—	324 553	—	—
Soldes de fonds à la fin		260 927	(304 508)	4 172 947	1 909 402	6 038 768	4 678 212

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Le Musée McCord Stewart
État de la situation financière
 au 31 mars 2021

		2021				2020
Notes	Fonds de fonctionnement	Fonds de projet spécial	Fonds des immobilisations	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif						
À court terme						
	Encaisse	2 945 126	—	—	2 945 126	703 390
	Débiteurs	105 003	—	—	4 226	109 229
12	Subventions à recevoir	104 271	18 369	62 217	—	184 857
	Somme à recevoir de La Fondation du Musée McCord	20 718	—	—	—	20 718
16	Somme à recevoir de La Fondation du Musée McCord	2 200 000	—	—	—	2 200 000
2	Sommes à recevoir d'autres fonds	—	—	687 289*	—	—
	Stocks	248 757	—	—	—	248 757
	Charges payées d'avance	78 701	—	—	—	78 701
		5 702 576	18 369	749 506	4 226	5 787 388
12	Subventions à recevoir	—	279 514	632 079	—	911 593
8	Placements	—	—	—	2 020 523	2 020 523
16	Somme à recevoir de La Fondation du Musée McCord	2 200 000	—	—	—	2 200 000
9	Immobilisations	—	—	3 841 035	—	3 841 035
	Collections	—	—	1	—	1
		7 902 576	297 883	5 222 621	2 024 749	14 760 540
Passif						
À court terme						
	Créditeurs et charges à payer	1 043 463	8	—	—	1 043 471
	Sommes à remettre à l'État	23 108	—	—	—	23 108
2	Sommes à payer aux autres fonds	391 699*	270 961*	—	24 629*	—
10	Produits reportés	3 983 379	15 569	—	—	3 998 948
12	Tranche à court terme de la dette à long terme	—	36 339	62 217	—	98 556
		5 441 649	322 877	62 217	24 629	5 164 083
16	Produits reportés	2 200 000	—	—	—	2 200 000
12	Dette à long terme	—	279 514	632 079	—	911 593
13	Apports reportés	—	—	355 378	90 718	446 096
		7 641 649	602 391	1 049 674	115 347	8 721 772
Soldes de fonds						
	Investis en immobilisations	—	—	3 522 947	—	3 522 947
14	Grevés d'affectations d'origine externe	—	—	—	—	—
14	Grevés d'affectations d'origine interne	—	(304 508)	650 000	1 909 402	2 254 894
	Non grevés d'affectations	260 927	—	—	—	260 927
		260 927	(304 508)	4 172 947	1 909 402	6 038 768
		7 902 576	297 883	5 222 621	2 024 749	14 760 540

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne « Total » étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration



, administrateur

Le Musée McCord Stewart
État des flux de trésorerie
 Exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 360 556	(244 159)
Ajustements pour :		
Ajout aux collections à la valeur nominale	—	(1)
Amortissement d'immobilisations	271 328	220 052
Amortissement des apports reportés	(98 672)	(95 061)
Variation de la juste valeur des placements	(229 509)	140 187
	1 303 703	21 018
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	1 531 104	(492 410)
	2 834 807	(471 392)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(523 483)	(69 231)
Contributions au financement	52 432	—
Acquisition de placements	(137 341)	(99 043)
Cession de placements	57 822	121 537
	(550 570)	(46 737)
Activités de financement		
Produit des subventions à recevoir	47 594	120 098
Remboursement de la dette à long terme	(90 095)	(141 054)
	(42 501)	(20 956)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	2 241 736	(539 085)
Encaisse au début	703 390	1 242 475
Encaisse à la fin	2 945 126	703 390

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Description des activités

Le Musée a été constitué sous la dénomination sociale de Musée McCord le 12 mai 1980 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) à titre d'organisme sans but lucratif. Il constitue un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Le 28 mars 1988, le Musée adoptait la dénomination sociale de Musée McCord d'histoire canadienne (le « Musée McCord »). Le 31 décembre 2017, le Musée McCord a fusionné avec Le Musée David M. Stewart (le « Musée Stewart ») et le Musée de la mode pour devenir Le Musée McCord Stewart (le « Musée »). Le 10 février 2021, le Musée a annoncé son intention d'accélérer l'intégration physique des deux musées à l'emplacement de la rue Sherbrooke. Par conséquent, le site du Musée Stewart sera fermé définitivement au cours de l'exercice 2021-22 et sa collection continuera d'être préservée et distribuée par le biais des autres sites du Musée. En tant qu'organisme de bienfaisance enregistré, le Musée est exempté de tout impôt sur le revenu et peut émettre des reçus pour des dons de bienfaisance.

Le Musée constitue le musée de tous les Montréalais. Il s'agit d'un musée d'histoire sociale qui célèbre la vie à Montréal, d'hier et d'aujourd'hui, son histoire, ses gens et ses communautés. Ouvert sur la ville et sur le monde, le Musée présente des expositions stimulantes ainsi que des programmes éducatifs et des activités culturelles qui interpellent les gens d'ici et d'ailleurs en posant un regard actuel sur l'histoire. Il abrite l'une des plus importantes collections historiques en Amérique du Nord composée de plus de 1,5 millions d'artéfacts, dont les collections Costume, mode et textiles, Photographie, Cultures autochtones, Peintures, estampes et dessins, Arts décoratifs et Archives textuelles.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

Le Musée applique la méthode de report pour comptabiliser les apports.

Le fonds de fonctionnement rend compte des activités menées par le Musée en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées et les subventions de fonctionnement affectées.

Le fonds de projet spécial comprend les charges relatives à une expansion future du Musée.

Le fonds des immobilisations comptabilise les immobilisations du Musée, qui sont acquises ou reçues sous forme de dons, et qui servent à l'ensemble de ses activités.

Le fonds de dotation comptabilise les dons reçus à des fins de dotation et les montants désignés par le conseil d'administration pour être traités comme des dotations.

Constatation des produits

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges correspondantes sont engagées ou au cours duquel les immobilisations correspondantes sont amorties. Les fonds non utilisés sont enregistrés à l'état de la situation financière à titre de produits reportés ou d'apports reportés.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe du solde du fonds de dotation et les retraits sont constatés à titre de diminutions directes.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

Les revenus de placement sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés. Les revenus de placement générés grâce au fonds de dotation du Musée peuvent être utilisés pour les activités de fonctionnement du Musée ou pour d'autres activités, sous réserve de l'approbation par le conseil d'administration et ils sont présentés comme produits dans le fonds de fonctionnement. Chaque année, l'excédent des revenus de placement du fonds de dotation sur les montants approuvés pour les activités de fonctionnement est réinvesti ou retransféré au fonds de dotation. Ces montants sont présentés dans le fonds de dotation à titre de fonds grevés d'affectations d'origine interne. Pour les exercices au cours desquels il y a une insuffisance, un montant équivalent à cette insuffisance peut être transféré au fonds de fonctionnement.

Apports reportés – Programme Mécénat Placements Culture

La reconnaissance des dons liés au programme Mécénat Placements Culture (MPC) diffère selon l'entente de gestion signée entre le Musée et La Fondation du Grand Montréal (FGM).

Lorsque l'entente de gestion n'inclut pas le transfert de la propriété des dons correspondants à la FGM, les dons sont comptabilisés à titre d'apports reportés par le Musée. Ces subventions seront constatées à titre de produits dans l'exercice au cours duquel l'affectation expire, qui dans ce cas-ci sera en 2029, soit au 10e anniversaire de l'acceptation par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Les revenus de placement générés par les fonds MPC d'une durée de 10 ans sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés par le Musée.

Lorsque l'entente de gestion inclut le transfert de la propriété des dons correspondants à la FGM, les actifs ne sont pas comptabilisés dans les états financiers du Musée et les revenus de placement sont comptabilisés lorsque les distributions sont effectuées par la FGM au Musée.

Subventions gouvernementales

Le Musée reçoit des subventions gouvernementales, qui sont comptabilisées à titre de produits dans la période à laquelle ils se rapportent.

Apports de services

Le Musée loue l'édifice situé au 690, rue Sherbrooke Ouest, de l'Université McGill pour une période de 99 ans se terminant en 2086. Le loyer annuel s'établit à 1 \$.

Le Musée loue également ses locaux au Fort sur l'île Sainte-Hélène à Montréal auprès de la Société du Parc Jean-Drapeau. Le bail, qui comprend la fourniture de services publics et de services d'entretien, avait une durée initiale de 10 ans se terminant le 31 décembre 2020 à un loyer annuel de 1 \$. Le bail a été prolongé pour une période additionnelle d'un an se terminant le 31 décembre 2021, aux mêmes conditions.

Les bénévoles consacrent de nombreuses heures chaque année pour aider le Musée à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers.

D'autres apports de services ne sont également pas constatés dans les états financiers.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le Musée devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, à l'exception des opérations entre parties liées. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût amorti, à l'exception des placements qui sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements est établie à partir des confirmations de la juste valeur reçues du gestionnaire de fonds auprès de qui les placements sont négociés. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Les coûts de transaction liés aux placements sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût amorti est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût amorti, le Musée comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. L'amortissement est présenté dans le fonds des immobilisations et est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile des immobilisations de la façon suivante :

Bâtiment	25 ans
Améliorations locatives	10 ans
Mobilier et agencements	8 ans
Matériel informatique	5 ans

2. Méthodes comptables (suite)

Collections

Les collections comprennent des objets et des artefacts ayant trait à l'histoire canadienne. La plupart de ces pièces sont détenues dans le cadre d'une entente ratifiée par l'Université McGill et le Musée, en vertu de laquelle l'Université McGill a confié au Musée la garde et le soin de sa collection.

Les collections comprennent également des artefacts et des objets ayant trait à l'histoire canadienne du 17^e au 19^e siècle. La majorité de ces objets sont détenus dans le cadre d'un accord de prêt entre la Société historique du lac St-Louis (la « Société ») et le Musée, en vertu duquel la Société a confié au Musée la garde et le soin de sa collection.

Les actifs des collections sont comptabilisés à l'état de la situation financière du Musée à la valeur nominale de 1 \$, en raison de la difficulté à déterminer leur juste valeur.

Les pièces de collection reçues sous forme de dons en nature ne sont pas reflétées aux états financiers. La juste valeur estimative de telles pièces reçues au cours de l'exercice est de 978 029 \$ (1 463 204 \$ en 2020).

Les dons en espèces reçus pour l'acquisition de pièces pour les collections du Musée sont reportés et constatés à titre de produits lorsque l'acquisition est faite. Le montant des acquisitions de pièces pour les collections est de 6 377 \$ (456 \$ en 2020).

Les charges afférentes à la préservation, la restauration et la gestion des collections sont incluses dans les charges de collections à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Stocks

Les biens détenus aux fins de revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Sommes à recevoir (à payer à) d'autres fonds

Les sommes à recevoir (à payer à) d'autres fonds sont constituées d'avances interfonds qui ne portent pas intérêt et ne comportent pas de modalités de remboursement.

Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires du Musée libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis aux taux historiques. Les produits et les charges libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes résultant de la conversion sont inclus dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent varier par rapport à ces estimations.

3. Produits – Gouvernement du Québec

	2021	2020
	\$	\$
Ministère de la Culture et des Communications du Québec		
Soutien aux institutions muséales	4 069 946	3 983 111
Aide aux projets	56 974	—
Aide aux immobilisations	117 795	136 550
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	54 258	39 937
Secrétariat à la politique linguistique	1 210	4 840
Secrétariat à la jeunesse	1 745	—
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	9 761	—
	4 311 689	4 164 438

4. Produits – Gouvernement du Canada

	2021	2020
	\$	\$
Subvention salariale d'urgence du Canada	2 389 252	—
Patrimoine canadien - Accord Canada-France	—	6 309
Entreprises et industries	17 975	—
Fonds du Canada pour les espaces culturels	14 672	4 186
Emploi et Développement social Canada	541	12 760
Bibliothèque et Archives Canada	40 658	—
Conseil des arts du Canada	5 000	3 427
	2 468 098	26 682

5. Produits – Autres subventions

	2021	2020
	\$	\$
Destination Centre-Ville	25 000	—
Association des musées canadiens	34 641	23 861
Tourisme Montréal	17 000	28 000
Nuit Blanche à Montréal	—	2 500
Université McGill	—	274
Collaborateur	—	15 000
Programme Pause de la Factory	5 240	—
	81 881	69 635

6. Revenu de location

	2021	2020
	\$	\$
Événements	9 848	162 281
Expositions itinérantes	5 600	108 300
	15 448	270 581

7. Virements interfonds

Le fonds de fonctionnement a transféré 523 483 \$ (69 232 \$ en 2020) au fonds des immobilisations à titre de contribution à l'acquisition d'immobilisations pour 523 483 \$.

Le fonds de fonctionnement a transféré au fonds de dotation 324 553 \$ (fonds de dotation a transféré au fonds de fonctionnement 165 164 \$ en 2020) représentant la différence entre les revenus de placement générés dans l'exercice par les placements du fonds de dotation, incluant la variation de la juste valeur des placements, déduction faite des charges liées aux placements, en lien avec les montants approuvés de valeur nulle (87 680 \$ en 2020).

Le fonds de fonctionnement a transféré une valeur de 650 000 \$ au fonds des immobilisations (valeur nulle en 2020), représentant une réserve désignée par le conseil d'administration pour la réparation des immobilisations et la modernisation des technologies de l'information.

8. Placements

	2021		2020	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
	\$	\$	\$	\$
Actions canadiennes – fonds communs	601 038	567 049	560 446	574 065
Actions étrangères – fonds communs	156 786	147 961	115 028	137 689
La Fondation du Grand Montréal – fonds commun équilibré	1 262 699	1 140 715	1 036 021	1 062 443
	2 020 523	1 855 725	1 711 495	1 774 197

Programme MPC

Le Musée a participé au programme MPC (sous l'autorité du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ)). Selon les termes du programme MPC, les dons spécifiques recueillis par le Musée sont transférés dans un fonds de dotation de La Fondation du Grand Montréal et les subventions d'appariement du programme sont également transférées dans ce fonds. Ces montants ne sont donc pas inclus dans l'état de la situation financière du Musée. Au 31 mars 2021, la juste valeur du compte de dotation, incluant la portion du Musée et la portion d'appariement, est de 669 625 \$ (239 839 \$ au 31 mars 2020).

9. Immobilisations

	2021			2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrain	2 620 000	—	2 620 000	2 620 000
Bâtiment	469 746	178 413	291 333	251 866
Améliorations locatives	1 522 140	881 487	640 653	589 593
Mobilier et agencements	179 812	68 280	111 532	54 350
Matériel informatique	249 888	72 371	177 517	73 071
	5 041 586	1 200 551	3 841 035	3 588 880

10. Produits reportés

Les produits reportés représentent des produits donnés à des fins spécifiques. Les produits reportés sont inclus dans les produits de la même façon que les charges correspondantes sont engagées ou dans la période à laquelle la subvention se rapporte. L'évolution du solde des produits reportés courants durant l'exercice est la suivante :

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début	2 747 322	2 752 851
Montant reçu	2 673 142	319 717
Montant constaté à titre de produits	(1 421 516)	(325 246)
Solde à la fin	3 998 948	2 747 322

11. Découvert bancaire

Le Musée dispose d'une marge de crédit non garantie d'un montant autorisé de 800 000 \$ (800 000 \$ au 31 mars 2020) portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1 % (3,45 % au 31 mars 2021; 3,45 % au 31 mars 2020). Au 31 mars 2021, le montant utilisé de cette marge de crédit est d'une valeur nulle (valeur nulle au 31 mars 2020). Le Musée dispose également d'une facilité de crédit de 2 500 000 \$ avec la Banque CIBC, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,50 % (2,95 % au 31 mars 2021; 2,95 % au 31 mars 2020). Au 31 mars 2021, le montant utilisé est d'une valeur nulle (valeur nulle au 31 mars 2020). La facilité de crédit avec la Banque CIBC est garantie par les placements de La Fondation du Musée McCord. Le Musée dispose également d'une marge de crédit pouvant atteindre 1 500 000 \$ garantie ou fournie par La Fondation du Musée McCord, aucune n'étant utilisée à la fin de l'exercice (valeur nulle en 2020). Dans l'éventualité où la banque choisirait de retirer la marge de crédit octroyée, La Fondation du Musée McCord a accepté de garantir ou fournir une ligne de crédit de 600 000 \$ au Musée.

12. Dette à long terme

	2021	2020
	\$	\$
Emprunt bancaire, portant intérêt à 3,07 %, amorti sur 15 ans, échéant le 31 janvier 2026 ⁽¹⁾	694 296	749 618
Emprunt bancaire, portant intérêt à 4,45 %, amorti sur 10 ans, échéant le 30 mai 2023 ⁽¹⁾	315 853	350 626
	1 010 149	1 100 244
Tranche à court terme	98 556	784 392
	911 593	315 852

⁽¹⁾ Ces emprunts sont garantis par une subvention à recevoir du même montant du gouvernement du Québec, consentie aux mêmes conditions que celles régissant le remboursement du capital et des intérêts, sous réserve de différences temporelles concernant la réception des subventions ou les versements de capital requis sur la dette à long terme.

Les versements de capital requis sur la dette à long terme et les subventions à recevoir afférentes pour les prochains exercices sont les suivants :

	Versements de capital	Subventions à recevoir
	\$	\$
2022	98 556	80 586
2023	99 955	99 955
2024	305 439	305 439
2025	65 874	65 874
2026	440 325	440 325
	1 010 149	992 179

13. Apports reportés

a) Apports reportés – Fonds des immobilisations

Les apports reportés dans le fonds des immobilisations représentent la tranche non amortie des apports affectés à l'acquisition d'immobilisations. Les apports reportés sont constatés à titre de produits de la même façon que les immobilisations achetées sont amorties.

L'évolution du solde des apports reportés durant l'exercice est la suivante :

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début	401 618	496 679
Contributions au financement	52 432	—
Montant constaté à titre de produits	(98 672)	(95 061)
Solde à la fin	355 378	401 618

13. Apports reportés (suite)

b) Apports reportés – Fonds de dotation

Au cours des années précédentes, le Musée de la mode a collecté 90 718 \$ en dons pour le programme MPC.

14. Affectations grevant les soldes de fonds du fonds de dotation

Les principales catégories d'affectations d'origines externe et interne grevant les soldes de fonds du fonds de dotation sont les suivantes :

	2021	2020
	\$	\$
Fonds affectés d'origine externe		
Dotations ⁽³⁾	—	440 031
Fonds affectés d'origine interne		
Revenus de placement réalisés réinvestis ⁽¹⁾	937 798	840 745
Variation cumulative non réalisée sur les placements	164 798	(62 702)
Dotations désignées par le conseil d'administration ⁽³⁾	790 031	350 000
Dotation désignée ⁽²⁾	16 775	16 775
	1 909 402	1 144 818

⁽¹⁾ Les revenus de placement générés grâce au fonds de dotation du Musée peuvent être utilisés pour les activités de fonctionnement du Musée ou pour d'autres activités, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration. Les revenus de placement réalisés réinvestis correspondent au total des revenus réalisés générés par le fonds de dotation moins le total des sommes déboursées pour les projets approuvés.

⁽²⁾ La dotation désignée consiste en un don reçu que la direction a officiellement déterminé comme un fonds de dotation consacré à des usages récurrents ayant comme sujets les costumes et les textiles.

⁽³⁾ Les dotations affectées d'origine externe étaient sujettes à une période de rétention de dix ans au moment du don. Cette période est arrivée à échéance au cours de l'exercice et les montants ont été reclassés avec les dotations désignées par le conseil d'administration.

15. Instruments financiers

Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle causée par la variation de la juste valeur d'un placement. Les placements du Musée sont sujets au risque de marché qui découle des fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, des indices boursiers, ainsi que du degré de volatilité de ces taux et indices sur les marchés boursiers. Le risque de marché est minimisé par la diversification du portefeuille du Musée.

Risque de crédit

Le Musée a déterminé que le risque de crédit est réduit au minimum étant donné que les contreparties avec lesquelles il fait affaire sont principalement des organismes gouvernementaux.

15. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

L'objectif du Musée est d'avoir suffisamment de liquidité pour faire face à ses obligations à leur échéance. Le Musée surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Les principaux passifs financiers sont les crédateurs et charges à payer et la dette à long terme.

16. Opérations entre parties liées

La Fondation du Musée McCord

La Fondation du Musée McCord (la « Fondation ») est un organisme sans but lucratif et un organisme de bienfaisance enregistré qui a été constitué en 1993. Les objectifs de la Fondation sont de solliciter, de recevoir ou de collecter des fonds grâce à des dons, des héritages ou d'autres contributions similaires afin de financer ou de distribuer des fonds pour soutenir les activités du Musée.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2021, le Musée a constaté un montant de 1 324 275 \$ (2 365 413 \$ en 2020) à titre de subventions de la Fondation dans le cours normal de ses activités.

En 2013, le Musée a commencé à recevoir 2 200 000 \$ par année du MCCQ à la suite de la fusion du Musée McCord et du Musée Stewart. En avril 2018, le Musée a reçu un total de 11 000 000 \$ du MCCQ pour les exercices financiers 2019 à 2023, représentant une subvention de 2 200 000 \$ par année afin de soutenir la mission et le plan d'action du Musée à la suite de la fusion avec le Musée de la mode.

Le Musée et la Fondation, à la suite de l'obtention de l'approbation du MCCQ, ont signé une entente en vertu de laquelle la Fondation s'est engagée à gérer ces fonds. En juillet 2018, le Musée a transféré un montant de 10 450 000 \$ à la Fondation, représentant la tranche restante du 11 000 000 \$ à la date du transfert. Selon les termes de l'entente, la Fondation a accepté de rembourser un montant de 2 200 000 \$ par année, ainsi que d'accorder un octroi supplémentaire de 125 720 \$ par année, pour un total de 2 325 720 \$ par année jusqu'en 2023, payable par versements mensuels. Au 31 mars 2021, la somme à recevoir de la Fondation est présentée à l'état de la situation financière avec les actifs à court terme pour un montant de 2 200 000 \$ (2 200 000 \$ au 31 mars 2020) et avec les actifs à long terme pour un montant de 2 200 000 \$ (4 400 000 \$ au 31 mars 2020). La promesse annuelle supplémentaire de 125 720 \$ est considérée comme une promesse de don de la Fondation au Musée.

Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties.

16. Opérations entre parties liées (suite)

Le résumé des informations financières de la Fondation au 31 mars est présenté ci-dessous :

	2021	2020
	\$	\$
État de la situation financière		
Actif	35 472 750	31 734 123
Passif	4 577 295	6 852 250
Actifs nets	30 895 455	24 881 873
État des résultats		
Total des produits	7 878 450	(30 916)
Total des charges	1 864 868	3 265 978
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	6 013 582	(3 296 894)

La Fondation Macdonald Stewart

L'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds comprend également un montant de 943 001 \$ (1 300 000 \$ en 2020) de La Fondation Macdonald Stewart, qui n'est pas liée au Musée. En mars 2021, La Fondation Macdonald Stewart, en accord avec le Musée, a modifié son entente de soutien financier en vertu de laquelle La Fondation Macdonald Stewart fournira un financement annuel de 692 000 \$ jusqu'au 31 décembre 2025, puis de 325 000 \$ jusqu'au 31 décembre 2030.